



La lettre d'information de la vie communale Décembre 2022 N°76



Editorial : Oh temps suspends ton vol

Mes chers amis, ce temps si longuement attendu est enfin de retour ! L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent à grands pas.

Aussi, afin que les petits et les grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, les sapins et les parures de circonstances ont d'ores et déjà pris place aux différents endroits de notre village. Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui n'ont pas ménagé leurs efforts et ont ainsi beaucoup œuvré à la mise en place de ces beaux atours. Je tiens également à féliciter et à remercier tous les habitants qui ont si joliment décoré leur maison.

Dans un contexte international très tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient malheureusement le jour, aussi bien en matière énergétique qu'en terme de perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche actuellement tous les secteurs, et notamment celui du coût de l'énergie, du carburant, des denrées alimentaires ainsi que des matériaux de construction. Le budget communal n'en est pas épargné.

L'an passé à pareille époque, j'en appelais à la responsabilité de tous pour lutter contre la COVID 19. C'ette année, j'en appelle tout autant à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Aussi, afin de maîtriser les coûts au niveau communal, des mesures ont été prises, notamment avec une température raisonnée à 21° dans les bâtiments communaux, et avec la décision du conseil municipal de porter l'extinction de l'éclairage public de 22H30 à 5H du matin en semaine, et de 0H30 à 5H dans la nuit du samedi au dimanche. Outre la mise en LED de l'ensemble des points lumineux de notre village depuis 5 ans déjà, cette nouvelle action permettra ainsi de réaliser des économies substantielles supplémentaires, tout en répondant également à des objectifs écologiques, tels que la lutte contre la pollution lumineuse, ou au profit de la protection de la faune et de la flore, des sujets qui ne sauraient nous laisser insensibles.

« Le pessimisme étant d'humeur, et l'optimisme de volonté » (Emile-Auguste CHARTIER dit ALAIN), j'é mets le vœu que ce temps de Noël soit un moment d'apaisement pour chacune et chacun d'entre nous. Que cette période nous permette de nous retrouver en famille, entre amis, ou entre voisins. Puisse nous faire preuve de solidarité à l'égard de ceux qui sont dans la peine, dans la maladie ou la solitude, et pour qui j'ai une pensée toute particulière.

A présent, il ne me reste plus qu'à vous laisser découvrir cet ultime édition de l'année 2022 de votre bulletin communal, et à vous souhaiter un beau et joyeux Noël rempli de lumières et d'espérances, ainsi qu'une très belle année 2023 qui se profile déjà à l'horizon.

Votre maire,
Guy ERNST



Informations pratiques



➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Pour des raisons liées au contexte sanitaire actuel, un guichet a été mis en place à la fenêtre de la cour (accès par la rue du Château), et constitue ainsi le seul moyen pour le public de consulter le secrétariat aux jours et heures d'ouverture. De même, ainsi qu'en cas de fermeture du secrétariat, un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail (mairie@heiligenberg.fr) ou encore par courrier qui peut être déposé dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dans

les meilleurs délais.

Il est précisé que le secrétariat de mairie sera fermé du 22 décembre au 3 janvier. Nous informons également les habitants de HEILIGENBERG que la mairie sera fermé également du 13 au 25 février 2023.

➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h 30 à 16h. Le mercredi, la poste est ouverte de 9h à 11h et le samedi : de 8h à 10h.

Durant la période des fêtes de fin d'année, il est précisé que la poste sera ouverte comme d'habitude samedi 24 décembre. L'agence postale sera par ailleurs fermée du 27 décembre au 2 janvier. Durant cette période, une permanence sera assurée à la poste mercredi 28 décembre et le vendredi 30 décembre. Il sera possible lors de ces deux journées de venir récupérer les colis et les recommandés en instance SUR RENDEZ-VOUS de 15H à 16H, en téléphonant au préalable à M. Ludovic HIRSCHHEL, agent technique principal de la commune, au 06.38.53.85.67.

➤ Accueil périscolaire.



Le périscolaire de Heiligenberg accueille les enfants scolarisés à l'école primaire aux horaires suivants :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à 8h, à midi de 11h 30 à 13h 30 , avec fourniture de repas et le soir de 16h à 18h 30 . Il est fermé pendant les vacances scolaires. Il ouvrira à la rentrée de janvier. Rappelons que, pour pouvoir être admis, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr).

Scannez le QR code pour en savoir plus !

➤ Ordures ménagères et tri sélectif.

La déchetterie pour les végétaux est désormais fermée durant la période hivernale. Elle ouvrira à nouveau au printemps. Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om.

Par ailleurs, le calendrier de collectes 2023 des bacs d'ordures ménagères et de conteneurs de tri sélectif (papier et plastique) vous a été distribué avec ce bulletin. Ce calendrier est également téléchargeable sur le site du SELECT'OM et sur le site de la commune (rubrique « Vie pratique » / «onglet »ordures ménagères »).



LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Chaque année, le monoxyde de carbone représente un risque pour la santé.

En région Grand Est, pendant l'hiver 2021/2022* :

- 81 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 282 personnes exposées



Nombre d'épisodes d'intoxication par département déclarés à l'ARS Grand Est (du 1^{er} octobre 2021 au 30 avril 2022*)

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type brasero.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air
2. **Arrêtez si possible** toute combustion
3. **Evacuez les locaux**, videz-les de leurs occupants
4. **Alertez les secours :**
 - 15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers,
 - 112 pour le numéro d'urgence européen,
 - 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT au minimum 10 à 15 minutes, deux fois par jour.
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES d'appoint en continu
6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. ÉVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur
8. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos

A l'approche de l'hiver et dans un contexte d'augmentation importante du prix des énergies, l'ARS Grand Est appelle à la plus grande prudence et rappelle les conseils et bonnes pratiques en la matière.



Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais ne saurait se substituer à l'entretien des appareils de chauffage.

www.ars.grand-est.sante.fr || www.stopmonox.com || @ARSGrandEst || @ars_grand_est || Agence Régionale de Santé Grand Est
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg
Centre antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50



Données déclarées à l'ARS du 01/10/2021 au 30/04/2022

LE MONOXYDE DE CARBONE / NOVEMBRE 2022 / ARS GRAND EST

Vie civique



➤ Inscriptions sur les listes électorales : une démarche non-automatique.

Hormis les élections sénatoriales, qui sollicitent un corps électoral particulier et ne concerne que les élus, 2023 sera une année à priori sans élection (sauf cas particulier). **Toutefois, rien n'empêche les personnes qui le souhaitent de se faire inscrire sur les listes électorales de la commune. Nous rappelons que l'inscription est une démarche volontaire et non automatique, pour les nouveaux arrivants et ceux ne s'étant jamais inscrits à HEILIGENBERG. N'hésitez pas à vous y prendre dès à présent en contactant le secrétariat de mairie pour demander un formulaire d'inscription.** Désormais, il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant la date du 1er tour du scrutin (la date limite du 31 décembre n'est donc plus impérative).

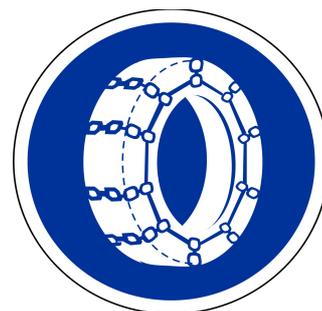


Les jeunes ayant atteint leur majorité sont normalement inscrits d'office sur les listes électorales. Toutefois, en cas de déménagement entre leur 16e anniversaire (recensement militaire) et leur 18e anniversaire (inscription d'office), ils devront tout de même s'inscrire sur les listes électorales de leur nouvelle commune de résidence. Chaque citoyen peut également vérifier par lui-même sa situation électorale directement en ligne, notamment afin de savoir dans quelle commune il est inscrit. Il lui suffit de se connecter à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-etformulaires/ISE>.

➤ L'hiver arrive : Déblayage des trottoirs, stationnement des véhicules et pneus neige.

L'hiver nous a habitué depuis quelques temps à se montrer particulièrement clément. Les noëls blancs se comptent désormais sur les doigts de la main d'un bonhomme de neige. Toutefois, au cas où, nous nous permettons un petit rappel de certaines mesures hivernales. Nous invitons les riverains, si elle devait tomber à nouveau, à déblayer la neige et à saler en cas de verglas le long de leur propriété, conformément à l'arrêté municipal actuellement en vigueur consultable sur le site internet communal (qui prescrit par ailleurs l'entretien des abords des propriétés en toutes saisons). Le cas échéant, le chasse-neige communal sera à pied d'œuvre pour déblayer les rues. Dans cette optique, nous invitons tout un chacun à être attentif au stationnement de son véhicule sur la voie publique, afin qu'il n'entrave pas le passage du tracteur communal qui, muni de sa lame de déneigement de 3,50 mètres de large, nécessite un libre passage conséquent pour pouvoir accomplir sa mission en toute sécurité. Remercions encore chaleureusement dès maintenant les services communaux qui assurent, souvent très tôt le matin, ou très tard le soir, et par des conditions météorologiques difficiles, ce service public si indispensable à tous.



Rappelons que dans le cadre du respect de l'environnement, l'épandage de sel de déneigement ne sera effectué qu'aux sections de rues où cela est vraiment nécessaire, essentiellement dans les pentes ou aux endroits fortement verglacés.

Nous vous rappelons également que conformément à l'arrêté préfectoral n° 2020-1264 en date du 16 octobre 2020, Heiligenberg fait partie des communes où les pneus neiges, chaînes ou autres équipements hivernaux sont rendus obligatoires durant l'hiver.

➤ Risques de vols : soyez vigilants

Il est régulièrement signalé en mairie le comportement suspect d'individus sonnant chez les gens sous un prétexte quelconque afin d'obtenir d'eux des renseignements personnels, comme les heures de présence, soit véritablement de pénétrer dans le domicile.

Aussi, nous permettons nous de vous rappeler d'être prudent. Cette situation s'est déjà produite dans notre village. Nous ne pouvons plus avoir l'illusion que cela n'arrive que dans les villes.



Si d'aventure un individu devait s'en prévaloir, sachez que la mairie n'a en aucun cas mandaté qui que ce soit pour quoi que ce soit. Si un jour quelqu'un devait venir sonner à votre porte pour le compte de la mairie, ou plus généralement pour celui des services de l'État (comme c'est le cas lors des recensement de population), vous serez avertis à l'avance par flyers, ou un message sera publié également à l'avance sur la page d'accueil de notre site internet ou sur le fil des publications de notre page FACEBOOK.

Quant aux sociétés et autres organismes qui mandateraient quelqu'un pour passer dans le village, elles en informe généralement la mairie qui, là encore, annonce l'information par les moyens habituels.

Quoi qu'il en soit, si vous deviez avoir le moindre doute, nous vous conseillons soit demander son habilitation ou son extrait de mission à la personne sonnante chez vous, soit, vérification supplémentaire possible, téléphoner en mairie afin de vérifier si les services municipaux ont bien été avertis de cette venue.

Par ailleurs, il est toujours utile de relever discrètement le numéro d'immatriculation de tout véhicule suspect.

Par ailleurs, à côté de ces voleurs et autres arnaqueurs « traditionnels » qui agissent en présentiel, nous assistons à l'explosion des méfaits de leurs confrères en télétravail : nous voulons parler bien sûr des pirates informatiques, qui ne se contentent plus de cibler les grosses entreprises ou les banques, mais également n'importe quel particulier. Aussi, à toutes fins utiles, vous trouverez sur le site internet de la commune, à la rubrique « Documents utiles » plusieurs lettres d'informations éditées par la Gendarmerie Nationale et traitant de différents aspects de la Cybersécurité.

La page communale



➤ **HEILIGENBERG a officiellement adhéré aux Brigades vertes**

Depuis le 1er octobre 2022, la commune de HEILIGENBERG a officiellement adhéré aux Brigades Vertes. Nées à l'origine dans certaines communes du Haut-Rhin, et fort d'un succès grandissant, elles ont peu à peu vu adhérer des communes de toutes l'Alsace .

Car elles répondent à un véritable besoin. En effet, tous les villages et les petites villes ne peuvent se doter de policiers municipaux. Les brigades vertes offrent ainsi la possibilité de bénéficier des services d'agents mutualisés, réduisant ainsi les coûts pour chaque municipalité.

De plus, travaillant en concertation avec la gendarmerie, leurs compétences sont en outre très étendues. Ils pourront ainsi surveiller, contrôler, voir verbaliser si nécessaire, aussi bien dans la forêt communale de HEILIGENBERG, comme le laisse supposer le vert de leur appellation, mais également sur l'ensemble du ban communal, y compris les prairies.

Qu'il soit question de dépôts sauvages, de stationnement inappropriés, de feux non-réglementaires, de nuisances sonores ou olfactives, de non respect des arrêtés municipaux,... les brigades vertes disposent de l'assermentation nécessaire pour constater les faits et, soit verbaliser eux-même, soit faire remonter l'information aux gendarmes, devenant ainsi d'efficaces adjuvants de ces derniers.

Certains d'entre vous peut-être, les ont déjà vu patrouiller sur notre ban communal. Gageons qu'ils pourront ainsi faire baisser le nombre d'incivilités et de petites infractions qui empoisonnent la vie d'une communauté villageoise.

➤ **La forêt de HEILIGENBERG renaît**

Nous en avons déjà parlé depuis plusieurs mois et dans différentes éditions de notre bulletin communal, la forêt de HEILIGENBERG, comme beaucoup de forêt en France et en Europe, ont souffert des ravages du scolyte, ce petit insecte xylophage, qui se nourrit de la substance ligneuse et a obligé les gestionnaires forestier à abattre une important quantité d'arbres dépérissant. C'est ainsi une grande partie du patrimoine forestier de nos enfants et petits enfants qui a dut être sacrifier pour des raisons de protection.



Nous vous renvoyons à notre article du bulletin communal de décembre 2021 pour plus de détail (celui-ci est encore consultable sur notre site internet).

Toutefois, afin de reconstituer ce patrimoine pour les générations futures, le conseil municipal avait donc décidé en 2021 de repeupler le parc arboré disparu, et un peu plus d'un hectare avait été replanté, soit environs 2 000 arbres.

Cette opération a été renouvelé en cette fin d'année 2022, supervisée par M. Jonathan VIERLING, technicien ONF du secteur. C'est environs 700 nouveaux arbres, des pins Laricio, des chênes pubescents et des châtaigniers qui ont emménagé dans notre forêt. Il ne s'agissait pas là pourtant de planter ces arbres n'importe où, selon l'inspiration du moment.

Pour permettre une croissance harmonieuse, c'est tout une procédure qui a été suivie. Ainsi a-t-il fallu nettoyer méticuleusement l'endroit afin qu'aucune plante parasite ne viennent mettre en danger les jours des jeunes pousses, puis prévoir chaque emplacement, séparé les uns des autres pour que chaque plan ait suffisamment d'espace.

Toute cette méticulosité n'a qu'un but : permettre à chaque plant de grandir avec vigueur, pour que nous descendants puissions en bénéficier dans plusieurs années. Touchons du bois, afin, paraphrasant Antoine de Saint-Exupéry, de rendre à nos enfants ce que nous leur avons emprunter.



➤ **Bel exemple de solidarité villageoise**

A l'heure où beaucoup d'entre nous pourrait avoir un sentiment de déception devant la montée du chacun pour soi, où l'accumulation de soucis dans la vie de tout un chacun (liée à la flambée des prix par exemple) pourrait nous contraindre à penser surtout à nous et beaucoup moins aux autres, nous voulions ici remercier très sincèrement quelques villageois qui ont dernièrement fait preuve de beaucoup de solidarité en donnant de leur temps à la commune.



En effet, une mauvaise coïncidence a obligé coup sur coup notre ATSEM et notre responsable du périscolaire à s'absenter une semaine pour cause de maladie. Qui plus est, cette mauvaise nouvelle est tombée le week-end. Difficile de s'organiser dans ces conditions.

Heureusement, une chaîne de solidarité s'est rapidement mise en place, et plusieurs personnes ont ainsi offert, selon leurs disponibilités, de remplacer, qu'il au périscolaire, qu'il à l'école, certains un ou deux matin, d'autres l'après-midi, permettant ainsi et à l'école et au périscolaire de pouvoir poursuivre normalement leurs activités.

Les enfants du village ont ainsi pu être accueillis sans discontinuité.

Alors, qu'il nous soit encore permis d'exprimer à ces personnes, qui se reconnaîtront, toute notre gratitude, celle de la commune bien entendu, et par notre intermédiaire, nous en sommes persuadés, celle du personnel enseignant, celle des parents et des enfants, de s'être instantanément proposées, et d'avoir sacrifié leurs temps libre au combien précieux dans des journées souvent « sur-hyper-over-bookées ».

Encore un grand merci à toutes et à tous.

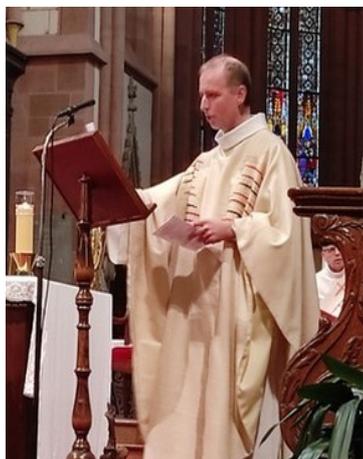


La page paroissiale

➤ **Accueil de deux nouveaux prêtres qui desserviront la paroisse**

En septembre dernier, M. le curé Marc D'HOOGHE, prêtre desservant de la paroisse depuis 9 ans, nous a quitté pour poursuivre une nouvelle mission pastorale, du côté du Ried cette fois.

Aussi, la nature ayant horreur du vide, HEILIGENBERG a eu le plaisir d'accueillir cet automne, non pas un, mais bien deux curés.



C'est suite à une réorganisation des communautés de paroisses que deux arrivées concomitantes ont ainsi été prévues. En premier lieu, c'est le Curé Olivier BECKER (cf. photo) que notre village a eu la joie d'accueillir, lui-même déjà prêtre desservant la communauté de paroisses voisine de MUTZIG, DINSHEIM, STILL, GRESSWILLER et DORLISHEIM. Il aura donc en plus la charge de la communauté de paroisses de Bruche-Hasel composée de HEILIGENBERG, URMATT, OBERHASLACH et NIEDERHASLACH. Cela fait tout de même beaucoup d'âmes à guider pour un seul berger.

Aussi, pour l'épauler, l'abbé Olivier BECKER pourra compter sur l'aide du Père Hermann FITIAVANA, prêtre étudiant originaire de Madagascar, qui officiera en tant que prêtre délégué, plus particulièrement en charge de la communauté de paroisses de Bruche-Hasel.

Ces deux nouveaux guides spirituels, à qui nous souhaitons encore la bienvenue, ont été chaleureusement accueillis au cours de l'automne lors de plusieurs messes d'installation, dont notamment une à HEILIGENBERG le 2 octobre dernier, et à l'issue de laquelle un verre de l'amitié a été offert par les communes membres au foyer Saint Michel de HEILIGENBERG, permettant ainsi à chacun de faire connaissance.

➤ **Nouveau mode de réception du bulletin paroissial**

Toujours concernant la paroisse, nous nous permettons de relayer les précisions concernant la diffusion du bulletin paroissial en portant à la connaissance de toutes les personnes intéressées qu'afin de réduire les coûts en papier et en photocopies, la paroisse souhaite privilégier la diffusion de son bulletin par voie électronique.

Exceptionnellement, le bulletin paroissial a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres début décembre. Il est accompagné d'une note d'information précisant les modalités pour prendre connaissance des prochains bulletins paroissiaux, notamment la possibilité pour chacun de s'inscrire en écrivant à amisaintvincent.heiligenberg@gmail.com. Les numéros suivants du bulletin paroissial vous seront alors ensuite envoyés par mail.



Édité

Impossible de ne pas parler dans cet édit des aveux de notre ancien archevêque Mgr Grallet. Il a reconnu publiquement il y a quelques semaines avoir eu des gestes déplacés envers une jeune femme majeure dans les années 1980. Ces temps-ci le rythme des révélations douloureuses de ce type est quasiment d'une par semaine. En ce moment ce sont des évêques qui sont visés par des enquêtes.

À côté de la souffrance des victimes, il y a toutes ces personnes qui se donnent sincèrement au nom de leur foi pour faire découvrir le Christ, pour aider le prochain, et qui doivent avoir une foi bien accrochée pour continuer.

Au fond notre situation n'est pas si différente de celle des croyants de l'Ancien Testament. Combien de fois les prophètes ou les psalmes dénoncent les agissements des rois, de ceux qui ont le pouvoir et qui en abusent au détriment des plus faibles. Tant mieux si des prophètes



La page intercommunale

➤ **Déploiement de l'assainissement collectif**

Comme déjà annoncé à plusieurs reprises dans les numéros précédents, les travaux de déploiement du réseau d'assainissement ont démarré au mois de novembre, toutefois avec un peu de retard. Néanmoins, la première phase vient de se terminer. Celle-ci consistait à raccorder la conduite restée en attente à la hauteur du distributeur de pizzas, le long de la RD 392 à la conduite principale de la COMCOM située à la sortie du rond-point en allant à DINSHEIM. Cette nouvelle conduite longe ainsi la route départementale et enjambe le STILLBACH.

A présent, l'entreprise de travaux publics marque sa pause hivernale, et les travaux débiteront véritablement sur le ban de HEILIGENBERG à partir du mois de février 2023. Ils impacteront la circulation de manière plus drastique. Ils consisteront à prolonger les réseaux de la piste cyclable jusqu'à l'intersection de la rue de la Batteuse.

A compter du mois de février donc, il ne sera dès lors plus possible d'emprunter la portion de voirie située en contrebas du n°1, rue Principale, ni dans le sens HEILIGENBERG-DINSHEIM, ni dans l'autre sens. Pour quitter le village, il sera donc nécessaire d'emprunter la rue Neuve à partir de

ce moment. Un arrêté réglementant la circulation sera pris à cet effet. Cette phase de travaux durera jusqu'au mois de juillet 2023.



Toutefois, si le transit est interdit, il sera toujours possible aux riverains d'accéder à leur domicile. Il leur faudra donc juste faire le détour par la rue Neuve pour accéder au village ou en partir. Les riverains des rues Principale (du n° 1 au n°46), Sefel et du Berger, pourront bien entendu continuer à regagner leur domicile, et le ramassage des poubelles d'ordures ménagères et de tri sélectif seront maintenus, dans la mesure où le chantier le permettra.

Au fur et à mesure de l'évolution du déploiement des réseaux, nous reviendrons vers les habitants concernés pour les informer des éventuelles perturbations que cela pourrait engendrer, et leur indiquer les possibilités de regroupement de stationnement de leurs véhicules et de leurs poubelles.

Par la suite, la poursuite du déploiement s'effectuera dans la rue de la Batteuse (sans doute fin 2023 – début 2024). A cette occasion, les personnes en charge du dossier pour le compte de la COMCOM viendront chez chaque riverains de cette rue afin d'étudier leur situation spécifique en vue de leur raccordement. Une réunion d'information à l'attention des riverains de la rue de la Batteuse sera organisée pour leur en expliquer les détails. Toutefois, la date de cette réunion n'est pas encore arrêtée. Les habitants concernés seront bien entendu prévenus en temps utile.

C'est un chantier conséquent qui débutera bientôt, le plus important pour notre village depuis très longtemps. Nous sommes conscients de la gêne que cela va occasionner, notamment pour les riverains directement concernés par les travaux. Nous vous remercions par avance de votre compréhension, de votre patience, et de bien vouloir prendre vos précautions en cas de nécessité.

La vie du village



➤ Une Fête Nationale du 14 Juillet toujours très appréciée.

Le temps était beau en ce 14 juillet 2022. De quoi réjouir l'assistance nombreuse venue participer à la cérémonie du 14 Juillet. La cérémonie qui se déroule lors de notre Fête Nationale a ceci de particulier par rapport aux autres cérémonies commémoratives que sont celles du 8 mai et du 11 Novembre, que sans en diminué la solennité, elle n'a pas la même gravité que confèrent à ses homologues les millions de morts contemporains des deux guerres mondiales.

La Fête Nationale, c'est d'abord l'occasion de célébrer la victoire de la liberté contre l'oppression, d'évoquer une page glorieuse de notre Histoire collective, mais aussi l'occasion, comme l'a fait le maire lors de son discours, de rappeler que la liberté reste un acquis fragile, un bien à défendre à chaque instant.



La cérémonie du 14 Juillet, qui rappelle le souvenir des espérances de liberté de nos ancêtres de 1789, est également l'occasion de mettre à l'honneur, comme un écho, les espérances de quelques uns de nos concitoyens : espérance de réussite scolaire d'abord, avec la traditionnelle remise de prix aux lauréats des examens. Mais également cette année, espérance de vie professionnelle avec Mlle Elisa FAZIO, notre jeune stagiaire à la mairie de HEILIGENBERG, qui après avoir réussi son diplôme en alternance chez nous, s'en va poursuivre une carrière professionnelle que nous espérons florissante. Espérance sportive enfin, avec le jeune Maxime DELEVACQUE, qui non seulement a obtenu brillamment son brevet des collèges, mais a également été titrer champion de France d'escrime, illustrant ainsi l'adage « Mens sana in corpore sano » (cf. Xe Satire de JUVENAL).

Le seul bémol à cette commémoration réussie aura été l'annulation du feu d'artifice prévu deux jours plus tard à l'occasion du bal populaire. En effet, la Préfecture, devant la recrudescence des feux de forêts en France accentués par une sécheresse catastrophique dans toute le pays a prit des mesures drastiques de précaution en interdisant tous les spectacles pyrotechniques, ceci afin d'éviter au maximum tout départ de feu.



IMPORTANT : A l'attention des jeunes diplômés du brevet, le collège Louis ARBOGAST nous informe :

Afin de retirer votre diplôme du DNB, ou le cas échéant du CFG, et son relevé de notes, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de direction par mail "ce.0671828Y@ac-strasbourg.fr" ou par téléphone 03 88 38 18 40. Si le retrait devait se faire par un personne autre que l'élève ou son représentant légal, une procuration ainsi qu'une copie de la carte d'identité de l'élève seront nécessaires.

Les élèves ayant passé l'examen de la session de juin 2021 doivent se rapprocher des services des examens du Rectorat de l'Académie de Strasbourg pour récupérer leurs diplômes.

➤ Cérémonie du 25 août 2022 : le drame méconnu des Malgré-Nous

Une assistance nombreuse était présente en cette fin d'après-midi ce jeudi 25 août pour rendre hommage aux Malgré-Nous, en dépit l'horaire inhabituel par rapport aux autres traditionnelles cérémonies du souvenir. Preuve s'il en était que ce tragique épisode de l'histoire de notre région a laissé des traces indélébiles dans de nombreuses familles, même dans les plus petits villages comme HEILIGENBERG, où le souligne M. Guy ERNST, Maire de la commune, la majeure partie des noms inscrits sur le monuments aux morts qui sont tombés durant la 2nd Guerre Mondiale étaient des Malgré-Nous.

Ainsi étaient-ils nombreux à être présents ce jour là pour se souvenir de ce tragique décret des autorités nazies promulgué il y a 80 ans, le 25 août 1942, qui introduisait brutalement l'incorporation de force en Alsace et en Moselle, comme ces mêmes autorités l'ont fait, ou le feront plus tard, dans toute l'Europe soumise à leur violente domination. 130 000 Alsaciens et Mosellans partis combattre (et souvent mourir) pour le IIIe Reich, mais également, ne les oublions pas, 10 000 jeunes femmes de ces mêmes départements qui elles aussi ont eu à subir une incorporation forcée pour aller travailler en Allemagne ou servir dans des organisations para-militaires.



M. Guy ERNST, a rappelé dans son discours le contexte de ce drame, son ampleur, les choix cornéliens qu'ont dû effectuer ces jeunes à l'époque (obéir, ou résister, au risque de sa vie et de celle de ses proches), et les conséquences tant humaines que psychologiques qui en ont découlé. Le drame des incorporés de force, et plus encore celui des incorporées de force, est toujours méconnu du grand public français. C'est pourquoi il est important de ce souvenir, d'autant plus que les derniers Malgré-Nous s'éteignent peu à peu.

Se souvenir du passé sous peine de le voir se répéter : à la longue, cette antienne peut sembler du rabâchage à certains. Mais la guerre qui se déroule aux portes de l'Europe est bien la preuve qu'oublier le passé, ou le déformer, peut briser le fragile mur de verre moral retenant la plupart des peuples d'entrer sans tabou dans un conflit tragique.

➤ **Cérémonie du 11 Novembre 2022 : se souvenir de ceux qui sont tombés, ne pas oublier ceux qui tombent encore, hélas.**



Le temps passant, les témoins directs de la tragédie de la 1^{ère} Guerre mondiale ont aujourd'hui disparus. Pourtant, bien que 104 ans maintenant nous séparent de ce 11 Novembre 1918 qui marqua la fin d'une des pires horreurs que la terre ait jamais porté, il est toujours aussi important de se réunir autour de ce monument, comme l'ont fait cette année encore les participants de notre village, pour se souvenir. Se souvenir de ceux qui sont tombés hier, mais aussi de ceux qui tombent aujourd'hui : des combattants de 14-18 et de 39-45, comme l'a rappelé M. Guy ERNST, maire de HEILIGENBERG, dans son discours, mais également des combattants qui sont tombés pour la France en OPEX depuis le 11 Novembre 2021, tels que le lieutenant-Colonel Hervé GUYENOT, habitant de la commune, en à égrainé les noms.

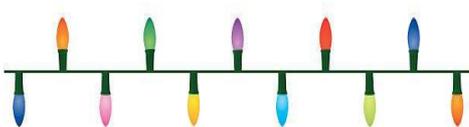
Car le 11 Novembre, c'est désormais se souvenir de tous ceux qui sont tombés dans des conflits où la France était engagés. Se souvenir pour ne pas oublier de ceux qui ont donné leur vie pour un idéal, comme nous ne devons pas oublier ceux qui actuellement risquent leur vie pour combattre la tyrannie, que ce soient notamment en UKRAINE ou en IRAN.

Alors cette année encore, nombreux étaient les habitants à se réunir devant notre monument aux morts pour participer à cette cérémonie. Nous remercions plus particulièrement les sapeurs-pompiers de la section de STILL-HEILIGENBERG ainsi que les militaires qui par leur présence rehausse la solennité de cette cérémonie. Nous remercions également les porte-drapeaux, dont M. Florent ZORN, qui en ce jour s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeau pour ses années de services en temps que tel.

Enfin, nous exprimons notre gratitude aux enfants du village, qui sous la direction de leur directrice, Mme Catherine FRISON, qui, lisant le discours de M. Le secrétaire d'État aux Anciens Combattants et chantant en chœur la Marseillaise, laissent espérer que l'importance de la signification de cette commémoration perdure encore de nombreuses années au sein des générations futures.



➤ **Nouvelle édition du concours de décorations de Noël.**



La commune souhaite continuer à distinguer ceux qui s'emploient à embellir le village. Aussi, malgré un contexte économique difficile, nous signalons à toutes les personnes intéressées que la commune organisera tout de même à nouveau cette année un concours de décorations de Noël. Comme l'année passée, aucune inscription n'est nécessaire. Le jury communal passera entre Noël et Nouvel An pour admirer vos créations qui auront résisté à l'augmentation du coût de l'énergie.

La page des travaux



➤ Les cloches se sont remises à chanter



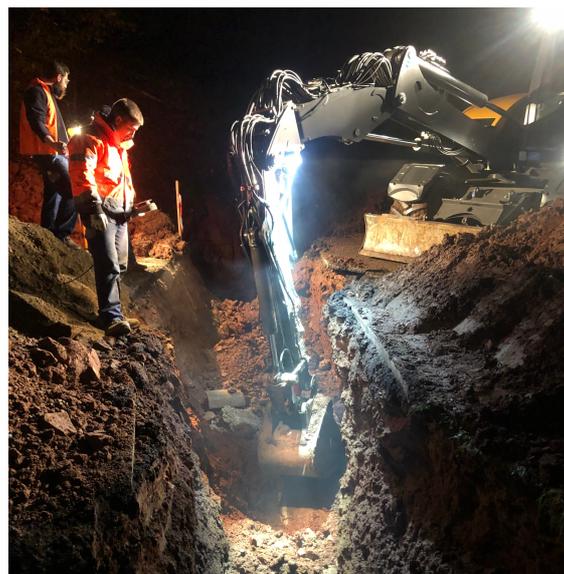
Nous avons informé nos aimables lecteurs lors du dernier bulletin communal du mois de juillet, d'une panne survenu au moteur actionnant les cloches de notre église, rendant certaines sonneries muettes. L'incident ayant entraîné ce mutisme forcé était dû, pour rappel, à une chaîne ayant malencontreusement déraillé et a arraché au passage une partie du support, le rendant de fait inutilisable. De même, le remplacement de la pignonnerie fortement usée sur deux cloches s'est également révélé nécessaire. Par ailleurs, ce système étant très ancien, les pièces ne sont plus disponibles sur le marché. Il aura donc fallu aux agents communaux beaucoup d'ingéniosité pour remédier à ce problème.

Heureusement, M. Le Maire et M. Ludovic HIRSCHÉL, aidé d'un technicien de la société BODET ont ainsi pu restaurer les équipements du clocher et rendre sa voix à notre édifice culturel à la fin du mois de septembre, juste à temps pour pouvoir accueillir en bonne et due forme nos deux nouveaux curés (voir par ailleurs).

➤ Travaux sur le réseau d'eau

Courant du mois de novembre, la conduite d'eau qui traverse le CD 704 à hauteur de la Grotte dite « de Lourdes » s'est fissuré à plusieurs endroits. Cette conduite alimente Heiligenberg- vallée en eau potable depuis la rue du Niederweg. Son remplacement s'est ainsi révélé nécessaire.

Les services du SDEA ont procédé à la réparation en urgence, et ceci durant plusieurs jours et une partie de la nuit, perturbant à leur corps défendant l'alimentation en eau des riverains, ce dont nous les prions encore de bien vouloir nous en excuser. Nous tenions par la présente à remercier les agents du SDEA grandement et chaleureusement pour leur travail.



➤ Mise en place d'un nouvel poteau d'incendie.



Dans un souci constant d'amélioration de la protection contre l'incendie, la mise en place d'un poteau principal d'incendie près de l'emplacement du réservoir d'eau était prévue de longue date. Toutefois, la disponibilité des agents du SDEA ne permettait malheureusement pas d'effectuer cette opération rapidement. Par ailleurs, compte tenu de l'épisode de sécheresse prolongé de cet été, il n'aurait pas été judicieux à l'époque d'intervenir sur le réseau d'eau.

Toutefois, à toute chose malheur est bon, mettant à profit leur présence pour réparer la fuite rue Neuve (cf. article ci-dessus), la commune en a profité pour coordonner avec les agents du SDEA la pose de cet équipement indispensable à la défense extérieure contre l'incendie, et directement connecté sur les 200 m³ du réservoir.

➤ Entretien des chemins forestiers

Cet automne, une campagne de réfection de certains chemins forestiers a été entreprise par les services communaux.

C'est plus de 100 tonnes de graviers qui ont été utilisées afin de reboucher les ornières et autres déformations qu'ont subies les chemins vicinaux durant ces derniers mois.

Pendant près d'une semaine, le personnel communal a procédé au colmatage des chemins les plus endommagés, dans le massif de l'Eichelberg par exemple, ou à proximité du lieu-dit Saint Florent.



➤ Extension du cimetière : l'emplacement validé par un expert.

Dans le cadre du projet d'agrandissement de notre cimetière, la commune a fait appel à un hydrogéologue afin d'examiner la composition du sol dans le secteur où il sera procédé à cette extension.



Cet examen est un préalable à tout projet de création ou d'extension d'un lieu de sépultures, afin de s'assurer que des tombes puissent être creusées, sans risque de tomber sur de la roche qui rendrait dès lors l'installation d'une sépulture très difficile voir impossible, ou sur des poches d'eau, qui ne permettrait pas l'installation d'une sépulture dans de bonnes conditions.

Pour s'assurer que le sous-sol de l'emplacement prévu pour l'agrandissement du cimetière est donc compatible pour recevoir un corps ou des cendres d'un défunt avec tout le respect qui lui est dû, plusieurs trous de trois mètres de profondeur ont été réalisés à différents endroits de la parcelle afin que l'expert puisse en examiner les couches sédimentaires et y déceler la présence ou non d'éventuelles anomalies qui rendrait l'extension impossible.

Fort heureusement, après examen du terrain par l'hydrogéologue, il s'est avéré que le site de l'extension du cimetière ne présentait pas de contre-indications et qu'un agrandissement à cet endroit était tout à fait possible. La commune pourra ainsi formaliser ce chantier et commencer les travaux en 2023.

➤ Éclairage public

Nous avons évoqué lors du dernier bulletin communal de juillet l'expérience tentée par la municipalité d'éteindre l'éclairage public au cœur de la nuit, ceci afin de réaliser des économies, tant financières que d'énergie.

Jusqu'alors et au regard des réactions qui sont parvenues aux conseillers ou directement en mairie, la population villageoise semble en très grande majorité favorable à cette mesure et en comprendre toute la finalité.

Ainsi, le conseil municipal, par délibération votée le 25 octobre dernier, a décidé d'entériner l'extinction de l'éclairage public durant la nuit. Cette extinction débutera de 22H30 à 5H durant la période hivernale (du 15 novembre au 31 mars) et à 23H30 à 5H durant la période estivale (du 1er avril au 14 novembre).

Bien entendu, si cette extinction est bien actée, elle n'est pas pour autant figée dans le marbre et pourra bénéficier d'aménagements selon les circonstances, lors de cas particuliers (période de Noël et du Nouvel An par exemple, ou lors de manifestations festives,...).

En outre, à l'usage, surtout lors de la période hivernale, surgira-t-il peut-être des problématiques qui n'étaient pas encore apparues pendant la saison douce. Aussi, nous encourageons vivement les habitants qui souhaiteraient nous faire part de leurs observations générales, ou des particularités spécifiques à leur secteur du village, de ne pas hésiter à nous en informer, de préférence par mail à l'adresse habituelle de la mairie, à savoir ; mairie@heiligenberg.fr.

Celles-ci seront alors étudiées en vue de voir si des aménagements sont éventuellement possibles.



➤ Décorations de Noël

Ces toujours avec plaisir que nous voyons se mettre en place les décorations de Noël, signe que les fêtes de fin d'année approchent, et avec elles, les occasions de se retrouver entre proches et d'oublier pour un temps les soucis de la vie quotidienne ... pour peu qu'on évite les sujet qui fâchent lors des repas familiaux.

Cette année encore, le personnel communal n'a pas ménagé sa peine pour mettre en place le sapin et les guirlandes lumineuses. Malgré les coûts énergétiques, les illuminations ont été maintenues, car comme beaucoup de Français, il est des circonstances qui méritent quelques efforts. Et Noël est de celles-là.

Nous remercions chaleureusement M. Maurice REYSER, agriculteur à STILL, qui nous a aidé, grâce à son équipement de levage, à mettre en place ce beau sapin, cadeau de la famille PINHEIRO, demeurant rue Niederweg, à qui nous exprimons également notre profonde gratitude pour ce don.



Bien sûr, comme beaucoup de nos concitoyens qui décorent leur maison, elles ne brûleront pas toute la nuit, mais elles seront bien là.

Par ailleurs, nous tenons à remercier M. Florent ZORN, notre ancien employé communal désormais à



la retraite, qui est venu prêté main forte à son successeur, M. Ludovic HIRSCHER, pour mettre en place l'imposante crèche installée dans notre église paroissiale. Il est de tradition de réinstaller chaque année cette crèche de la nativité grâce à l'équipe communale donc, et grâce aux bons soins de M. ZORN, qui, en habitué du fait de ses années de pratique, pourrait monter cette structure les yeux fermés, malgré toute sa complexité (nous précisons que cette mise en place prend en général 2 ou 3 jours). Pour les plus anciens d'entre nous, cette cèche est un concentré d'histoire du village. Car outre le fond du décor, constitué de sapins issus de nos forêts, chaque élément composant cette crèche, et qui lui donne tant d'attrait, porte en lui ses souvenirs. Car certains ont été offerts par des habitants du village, d'autres ont été confectionnés ou restaurés par des personnes toutes disparues depuis longtemps. Aussi, pour les connaisseurs qui l'admirent, ce n'est plus seulement Joseph, Marie, les bergers qu'ils regardent, mais aussi le cortège de ceux qui nous ont précédés et qui ne sont plus.

N'hésitez pas à venir vous aussi l'admirer en pesant aux nombreuses heures de travail que nécessite une telle installation.



La vie associative

➤ Marché aux puces ou la sérendipité mise en application

Les passionnés de de brocantes, de marchés aux puces, de vides-greniers, bref les mordus acharnés de la chine, les chercheurs de trésors obstinés, les collectionneurs obsessionnels n'ont pas manqué la date du dimanche 24 juillet, pour se donner rendez-vous au marché aux puces de HEILIGENBERG dès poltronminet, parfois même alors que les exposants ne sont pas encore toute à fait installés, voir si par le plus grand des hasards, ils n'y trouveraient pas le trésor de leurs rêves.

Les curieux et les promeneurs quand à eux, ont attendus des heures plus raisonnables pour venir arpenter les rues de notre village, jetant un coup d'œil à droite, à gauche, histoire de voir s'ils ne pourraient pas eux aussi dénicher leur fameux « objet coup de cœur ».

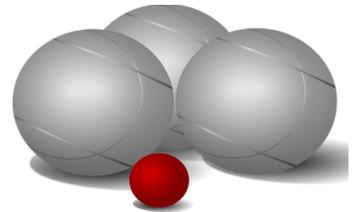
Ce marché aux puces, qui bénéficie désormais d'une organisation bien rodée, grâce à l'expérience des associations qui le préparent (le Club de Tir Saint Michel et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers), a su à nouveau cette année attirer force visiteurs, qu'ils soient fidèles de longue date ou nouveaux venus, en leur proposant de nombreux stands, de quoi se désaltérer et de quoi se sustenter, le tout agrémenté d'un beau soleil.



Espérons que nombreux ont été les visiteurs à avoir pu se faire plaisir, et tout aussi nombreux ont été les exposants à être repartis satisfaits de leurs ventes.

➤ Échange de coups de boule amicaux lors du tournoi de pétanque

L'association du Montgolfier de HEILIGENBERG avait souhaité offrir aux habitants du village une occasion de se retrouver en ce samedi 10 septembre autour d'une partie de pétanque, afin de donner à cette rentrée en dernier petit air de vacances.



C'est donc finalement par un bel après-midi de septembre, même si la météo quelques heures auparavant avait fait craindre le pire, qu'une quarantaine de personnes se sont retrouvés pour un tournoi amical. Pas question de compétition ici, seulement le plaisir de disputer quelques parties avec des gens de bonne compagnie. Nul crainte non plus pour les moins habiles de devoir embrasser Fanny, qui d'ailleurs avait autre chose à faire que de se laisser embrasser le postérieur.

Ce fut donc un bel après-midi, entre parties acharnées et petites pauses durant lesquelles il était possible de se restaurer et de se désaltérer, le « Montgolfier » ayant prévu bien évidemment de quoi rassasier les participants avec un menu diététique adapté aux sportifs à base de bière, de saucisses, ... Bref, de quoi reprendre des forces.

➤ Tournoi de belote ou l'art de mettre cartes sur table.



Chaque année début novembre, l'association « Le Montgolfier » organise son traditionnel tournoi de belote. Après deux années d'interruption liée à la COVID, ce tournoi, oserions-nous le terme « réputé » puisqu'il attire des participants venus de tout le département, a enfin pu reprendre en ce dimanche 13 novembre. Et c'est avec un plaisir non dissimulé que les membres de l'association ont vu revenir les habitués, ainsi que quelques nouvelles têtes, et que tous sont venus au foyer Saint Michel ce jour bien décidés à faire chauffer les cartes qui prenaient la poussière depuis un bon moment.

Et c'est ainsi que tout ce dimanche après-midi (et même avant le début officiel des parties pour certains impatients qui avant de jouer à la belote ... ont fait une partie de belote), les parties se sont

enchaînées, souvent très disputés, Un classement était là, évoluant au fur et à mesure des parties, permettant à chacun de voir sa place et de faire la différence entre les bons joueurs ... et ceux qui n'ont pas eu de chance.

De nombreux lots, remis à l'issue des cinq série de parties, sont venus récompenser les meilleurs.



➤ Sainte Barbe.

C'est avec une grande joie que nous voyons à nouveau le calendrier des manifestations se remplir peu à peu de toutes les festivités traditionnelles qui rythment la vie sociale de notre village. Cette année, après deux ans d'absence, c'est la traditionnelle Fête de la sainte-Barbe qui pu se dérouler comme avant, permettant aux deux amicales de sapeurs-pompiers de STILL et HEILIGENBERG, de se retrouver après une double annulations. Ce fut aussi l'occasion pour tous les convives de partager un bon repas et de profiter d'un moment de détente, fort bien mérités pour ceux qui, tout au long de l'année, ne compte pas

leurs heures et sacrifient leur temps, leur vie de famille, et parfois leur vie tout court, pour protéger leurs concitoyens.

Dans le même temps, M. Fabien METZLER, président de l'amicale des sapeurs-pompiers de HEILIGENBERG, s'est rendu à la maison de retraite de MUTZIG pour offrir un présent à M. Albert RUPP, chef de corps honoraire, qui ne pouvant se déplacer, n'a malheureusement pas pu participer à la Saint Barbe.

Nous en profitons pour remercier tous ces hommes et ces femmes, comme chaque fois que nous en avons l'occasion car ils le méritent, et leur exprimer notre gratitude et notre reconnaissance, eux qui restent l'un des derniers bastions du don de soi, de la solidarité et de l'altruisme. De son côté, l'amicale profite de la présente pour remercier en retour tous les habitants de HEILIGENBERG pour le bon accueil qui a été fait à ses membres au moment de la vente des calendriers.

➤ Chemin de Noël.

Samedi 17 décembre, l'association Le Montgolfier a renoué avec la tradition avec le retour tant attendu du Chemin de Noël. Ainsi, à la tombée de la nuit, les enfants du village, accompagnés de leurs parents et grands-parents, ont pu à nouveau se rassembler place de l'église, munis de leur lampion, pour se rendre en cortège vers le village de Noël.

Après un passage à l'église pour visiter la crèche de la Nativité où, sur la paille, manquait encore l'enfant Jésus, tout ce petit monde s'est joyeusement engagé dans les rues du village, puis dans l'obscurité de la campagne environnante. Après plusieurs minutes de trajet, les premiers éclats des torches annonçaient l'entrée du sentier lumineux et l'imminence de l'arrivée.

Enfin arrivé au village du père Noël, chacun pouvait se restaurer d'un chocolat chaud pour les petits, de vin tout aussi chaud pour les plus grands, et de friandises pour tous. Après un peu d'attente, toujours trop longue dans ces cas-là, est enfin arrivé l'invité vedette: le Père Noël, bien entendu accueilli avec ferveur par les plus jeunes, ravis de cette visite. Très entouré, le vieux bonhomme a répondu à toutes les sollicitudes en distribuant maintes sucreries et mandarines. De quoi patienter agréablement jusqu'au 24 décembre, date de sa tournée officielle.



La vie de l'école



➤ 1ère sortie au jardin.

Les élèves de maternelle et du CP nous racontent leur première sortie au jardin de l'année :

« Dès la rentrée, nous sommes allés au jardin pour observer ce qui a poussé et récolter les légumes du moment. Nous nous sommes régelés avec les petites tomates cerises, nous les avons toutes mangées sur place! Et nous avons cueilli les légumes. »

➤ La cueillette de pommes.

Une autre découverte les attendait qu'ils nous relatent avec enthousiasme : *« Nous sommes allés au verger cueillir des pommes. Le papa d'Elhyana a secoué le pommier pour faire tomber les pommes. Nous les avons ramassées et nous les avons mises dans une grande caisse sur la remorque. Le papa d'Elhyana a emmené les pommes au pressoir pour faire du bon jus de pomme. Il est délicieux !*

Merci à toutes les personnes qui nous ont fourni les pommes et contribué à cette action. »



➤ Atelier couture.

Cette année encore, dans le but d'étendre l'opération 'moins de plastique' à l'école à la classe de CP, des mamans sont venues participer à un atelier couture afin de confectionner des protège-cahiers et des protège-livres. Des couturières mais également des "petits mains" sont venues découper, préparer et coudre des tissus qui avaient été offerts à l'école. Dès la rentrée, les élèves, enchantés, ont pu choisir de nouvelles protections colorées pour leurs cahiers et livres.

Un grand merci encore à toutes les bénévoles dans cette action!

➤ La semaine du goût.

La semaine du goût a été un peu particulière cette année pour les élèves de la classe élémentaire, puisqu'avec Marie-Christine, ancienne enseignante créatrice de l'association Le Jardin de Gribouille ils vont cueillir, entre autres, de l'achillée millefeuilles, du plantain, du mouron blanc, de l'aegopode, du lierre terrestre... Par groupes, ils ont préparé du pesto, des galettes de pomme de terre aux herbes, de la salade sauvage et de magnifiques rouleaux fleuris. Tous se sont appliqués pour proposer un joli buffet coloré à toute la classe ainsi qu'aux accompagnateurs venus les aider. Autour du feu, les élèves ont pu observer les galettes dorer dans la poêle et dégustent leurs belles réalisations en buvant des eaux aromatisées du Jardin de Gribouille. Ils sont repartis avec des livrets de recettes pour pouvoir les partager en famille!



Les plus petites sections de l'école n'ont pas été en reste avec pour eux également, une semaine riche en découvertes et dégustations.



L'occasion d'associer une lettre à une odeur, une sensation, un goût et de mener des activités autour de cette lettre et de cet aliment : A de ananas, I de kiwi... L'occasion de rappeler les 5 sens et de les explorer au moment de goûter ces aliments : la vue, l'odorat, le toucher, l'ouïe et bien sûr le goût.

L'occasion aussi de rappeler les 4 saveurs : sucré, salé, acide et amer et bien entendu de les découvrir ou redécouvrir en goûtant du pop corn salé et sucré préparé en classe, des haricots verts du jardin, du citron, de l'endive.

L'occasion enfin de découvrir l'écrit et de travailler autour de la recette. Les enfants ont ainsi pu cuisiner le potiron de leur jardin,

récolté en septembre et préparer une délicieuse soupe de potiron selon la recette des 3 ours de Boucle d'Or dont ils ont re-écouté l'histoire pour l'occasion.

➤ Marché des connaissances.

Comme le veut la tradition désormais, avant chaque vacances, les élèves préparent un marché de connaissances pour enseigner ou faire découvrir de nouveaux savoir-faire ou connaissances à leurs camarades. Ainsi, cette nouvelle édition en octobre a vu des stands sur : l'équitation, les Legos, les Gravitrax, le Fort de Mutzig, le basket, le jeu du Nain Jaune, les chats et les mini-poneys. Les sujets aussi divers qu'attrayants ont ravi les élèves et la maîtresse.



➤ Saint Nicolas.

Pour préparer la Saint-Nicolas et décorer la classe, les enfants ont réalisé son portrait :



collages, peinture, défi mathématiques. Saint Nicolas était passé tôt le matin avec son âne pour déposer des Mannele et des clémentines avec une lettre, qu'il a laissé à Rosie.

Le jour de la Saint Nicolas, les élèves de maternelle-CP et CE1 ont pu assister au spectacle : Perle et l'aventure de l'eau. C'est une petite goutte d'eau qui invite les enfants à découvrir son univers à travers les océans, les lacs et les rivières... Un spectacle interactif où les enfants ont chanté, se sont déguisés, ont appris comment se forment la pluie, la neige... mais aussi pourquoi nous devons économiser l'eau.

Perle, la goutte d'eau, son ami le poisson, le soleil qui la réchauffe, le bonhomme de neige et le froid. L'eau nous sert à : arroser le jardin, éteindre le feu, nettoyer, se laver, se brosser les dents, nous amuser l'été dans la piscine ou l'hiver dans la neige.

➤ Fête de Noël de l'école



Ce vendredi 16 décembre, dernier jour d'école, les enfants ont eu la surprise de voir débarquer le père Noël en personne, venu vérifier de visu si les enfants de HEILIGENBERG avaient bien été sages. Sans doute amadoué par les chansons que les enfants ont entonné en son honneur, le vieux monsieur a finalement considéré qu'effectivement, ces élèves méritaient de recevoir leurs cadeaux à Noël. Pour les faire patienter, il leur a laissé un petit présent avant de partir, de même qu'aux enseignantes d'ailleurs, qui elles aussi ont été très sages.

Les parents d'élèves



➤ Élections des délégués des parents d'élèves.

Comme chaque automne en début d'année scolaire, les parents d'élèves ont eu à élire leurs représentants au sein du conseil d'école de HEILIGENBERG. Chaque conseil comprend un délégué des parents titulaire par classe et son remplaçant. L'école de HEILIGENBERG comprenant deux classes, ce sont donc 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants qui ont été élus. Cette année, les délégués des parents d'élèves de l'école de HEILIGENBERG sont : Mme Claire LASSERRE, Muriel DURRENBERGER, Florence GUILLEROT, Carolie BEURET.



Avec la rentrée des classes, les parents d'élèves ont repris les commandes groupées. Tout d'abord avec le fromage en septembre et novembre, puis avec les clémentines, oranges et citrons bio de Sicile, qui sont livrés de novembre à décembre. Les sapins de Noël ont quant à eux été distribués le 2 décembre dans la cour de l'école comme les

années précédentes.

Suivront de nouvelles commandes de fromage mais également d'oranges et citrons en janvier et enfin les chocolats de Pâques. Les délégués de parents d'élèves remercient toutes les personnes qui participent au bon déroulement des actions qui sont menées et dont les bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire, permettant ainsi de financer les projets de l'école, afin qu'elle puisse continuer à vivre avec dynamisme. **Les parents d'élèves vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année."**



La vie du périscolaire



Depuis la rentrée de septembre 2022, ce sont 30 enfants qui sont inscrits au périscolaire de HEILIGENBERG et qui y sont accueillis plus ou moins régulièrement (pour une vingtaine d'enfants accueillis chaque jour durant la pause méridienne).

Le début de l'année scolaire a été animée. Et le 1er trimestre s'est fini en féerie. Pour passer une fin d'année formidable et ne pas déroger à la tradition du bricolage et faire honneur à leur talent manuel, les enfants ont confectionné des sapins de Noël pour décorer leur intérieur. Chacun a choisi son bricolage suivant sa capacité. Ils peuvent être fiers de leur chef d'oeuvre. Et comme tous les ans, nous avons fêté la fin d'année avec leur repas fétiche : la raclette.



Les dates à retenir



CREMATION DE SAPINS : samedi 14 janvier 2023 aura lieu la traditionnelle crémation de sapin organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de HEILIGENBERG. C'est l'occasion de venir rapporter votre sapin et de partager un moment convivial autour d'un vin chaud et d'une bonne flambée.

Vous pourrez rapporter votre arbre à partir de 16H rue du Montgolfier, derrière le stand de tir. La flambée aura lieu quand à elle à partir de 17H.

Bien entendu, ceux qui n'aurait pas de sapins à ramener sont également les bienvenus.

RECAPITULATIF ETAT CIVIL 2022



Naissances : Ces 12 derniers mois, nous avons eu la joie d'accueillir parmi nous :

- Lexy LAUTH, fille de M. Yannick LAUTH et de Mme Émilie CAPELLE, née le 15 janvier ;
- Naël BOUROUBI SCHNEIDER, fils de M. Raouf BOUROUBI et de Mme Emmanuelle SCHNEIDER, né le 1er février.
- TAS Sena, fille de M. Abdurrahman TAS et Mme Audrey KREIT, née le 18 avril,
- PFEIFFER Zélie, fille de M. Mickaël PFEIFFER et de Mme Amandine JACQUINOT, née le 3 mai.

Mariages : en 2022, nous avons eu le plaisir de féliciter pour leur mariage

- M. Anthony WENDLING et Mme Julie SAYER, mariés à HEILIGENBERG le 4 juin

Décès : Cette année, nous avons eu la tristesse de éploré le décès de :

- † M. FINK Henri, décédée le 2 juin à SCHILTIGHEIM
- † Mme OHREL Marie-Madeleine veuve DURNER, décédée le 30 juin à STRASBOURG

Rappel des grands anniversaires de l'année

- M. Albert ESCALA, qui a fêté ses 90 ans le 20 mars 2022
- Valentin JAKOBI, qui a fêté ses 91 ans le 10 février 2022 et qui est le doyen des résidents au village.
- Mme Marie-Jeanne KLEIN, qui a fêté ses 85 ans le 4 juin 2022
- M. Antonio SIMEONI, qui a fêté ses 85 ans le 14 juin 2022
- Mme Marie-José ZETER, qui a fêté ses 80 ans le 18 juin 2022
- Mme Jacqueline HERMSDORFF, qui a fêté ses 85 ans le 20 octobre 2022
- Nous nous permettons de saluer également très chaleureusement M. Albert RUPP, qui s'il coule désormais des jours paisibles à la maison de retraite de MUTZIG, reste le doyen du village en valeur absolue puisqu'il a fêté ses 96 ans le 12 décembre 2022.

Nous félicitons encore tous nos jubilaires.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints cette année :

- M. Batpiste VACHER et Mme Eva VACHER au 158, rue Oberweg ;
- M. Gérard RIES et Mme Micheline RIES au 63, rue du Château ;
- Famille REINBOLD au 74a, rue Neuve
- Mme Maud-Carola DUTILLIEU et M. Laurent PUREL, au 75 rue Neuve ;
- Mme et M. COLABELLA et LAPLASSOTTE, 185, rue du Montgolfier
- Famille GRUNEISEN , 170, rue Danneck
- Mme et M. BELOT et TAOUI, 165, impasse du Réservoir

Nous espérons pour eux un agréable séjour dans notre village, ainsi que tous les nouveaux arrivants dont nous n'aurions pas eu connaissance. Nous invitons les nouveaux habitants à venir s'inscrire en mairie dès qu'ils résident dans notre commune, ceci afin de faciliter les futurs échanges.



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse E-mail : mairie@heiligenberg.fr - Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr

Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)** : www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER.